

La Chaux-de-Fonds, le 13 mai 2025

SERVICE DES FORMATIONS POSTOBLIGATOIRES
ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES

CONVOCATION - Session 2025

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

PEINTRE CFC
Correctif

Chef-expert :

Monsieur Daniel Matthey-Doret
Sentier 2C, 2013 Colombier
Portable : 079 316 05 23
Courriel : Daniel.Matthey-Doret@rpn.ch

TÉLÉPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

LISTE DES EXPERTS

- Daniel Matthey (chef expert)
- Joël Bernardes Da Rocha
- Didier Zanini
- Gianni Buschini
- Kevin Thum
- Damien Boscaglia
- David Comby
- Daniel Roeslin
- Sylvie Racine
- Jean-François Rubin
- Christelle Billaud
- Tiago Da Silva

20 mai 2025 21 mai 2025 de 07h30 à 17h00 22 mai 2025 de 07h30 à 16h45 Atelier peinture CPNE-BC Les Longues-Raies 11 2013 Colombier	TRAVAUX PRATIQUES Groupe 1	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.23.0838• NE.24.2743• NE.24.0748• NE.23.1948• NE.22.0358• NE.22.1235• NE.22.2214• NE.22.0340• NE.22.0623• NE.22.0339
--	---	---

26 mai 2025 CPNE-BC Les Longues-Raies 11 2013 Colombier	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ORALES	Salle A115 et Atelier peinture
Horaire	Jury N° 1	Jury N° 2
08h15 – 08h45	NE.23.0838	NE.24.0748
09h00 – 09h30	NE.24.2743	NE.23.1948
10h00 – 10h30	NE.24.0748	NE.22.0358
10h45 – 11h15	NE.23.1948	NE.23.0838
11h30 – 12h00	NE.22.0358	NE.24.2743
13h30 – 14h00	NE.22.1235	NE.22.0340
14h15 – 14h45	NE.22.2214	NE.22.0623
15h15 – 15h45	NE.22.0340	NE.22.0339
16h00 – 16h30	NE.22.0623	NE.22.1235
16h45 – 17h15	NE.22.0339	NE.22.2214

27 mai 2025 CPNE-BC Les Longues-Raies 11 2013 Colombier	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ORALES	Salle A115 et Atelier peinture
Horaire	Jury N° 1	Jury N° 2
08h15 – 08h45	NE.21.0867	NE.22.0465
09h00 – 09h30	NE.22.2566	NE.24.2226
10h00 – 10h30	NE.22.0465	NE.22.2198
10h45 – 11h15	NE.24.2226	NE.21.0867
11h30 – 12h00	NE.22.2198	NE.22.2566
13h30 – 14h00	NE.21.0754	NE.22.0406
14h15 – 14h45	NE.22.0497	
15h15 – 15h45	NE.22.0406	NE.21.0754
16h00 – 16h30		NE.22.0497

<p>28 mai 2025 de 09h00 à 12h00</p> <p>Responsable ECG :</p> <ul style="list-style-type: none">• Michel BERNASCONI (032 717 42 08) <p>Patinoires du littoral Quai Robert-Comtesse 4 2000 Neuchâtel</p>	<p style="text-align: center;">CULTURE GÉNÉRALE</p> <p style="text-align: center;"><u>Moyens auxiliaires autorisés :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Classeurs personnels de cours ECG• un dictionnaire (papier)• une calculatrice (pas de téléphone portable)• un livre d'orthographe	<p>Candidat-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none">• NE.22.0339• NE.22.0497• NE.22.0406• NE.24.2226• NE.22.0465• NE.21.0754• NE.22.2198• NE.22.0340• NE.22.0358• NE.24.0748• NE.22.1235• NE.24.2743• NE.22.2214• NE.22.0623• NE.23.0838• NE.22.2566
---	--	---

PLAN PATINOIRES



<p>28 mai 2025</p> <p>Salle A115</p> <p>13h30 - 14h10</p> <p>14h30 - 15h10</p> <p>105h30 - 16h10</p> <p>CPNE-BC Les Longues-Raies 11 2013 Colombier</p>	<p>CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ÉCRITES</p> <p>Préparation, exécution des travaux, compte-rendu</p> <p>Préparation et recouvrements des fonds, sécurité au travail, protection de la santé et de l'environnement</p> <p>Décoration & façonnage</p>	<p>Candidat-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none">• NE.22.0339• NE.22.0497• NE.23.1948• NE.21.0867• NE.22.0406• NE.24.2226• NE.22.0465• NE.21.0754• NE.22.2198• NE.22.0340• NE.22.0358• NE.24.0748• NE.22.1235• NE.24.2743• NE.22.2214• NE.22.0623• NE.23.0838• NE.22.2566
--	---	--

<p>3 juin 2025 4 juin 2025</p> <p>de 07h30 à 17h00</p> <p>5 juin 2025</p> <p>de 07h30 à 16h45</p> <p>Atelier peinture</p> <p>CPNE-BC Les Longues-Raies 11 2013 Colombier</p>	<p>TRAVAUX PRATIQUES</p> <p>Groupe 2</p>	<p>Candidat-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none">• NE.21.0867• NE.22.2566• NE.22.0465• NE.24.2226• NE.22.2198• NE.21.0754• NE.22.0497• NE.22.0406• NE.20.0727
--	--	---

LISTE DES MARCHANDISES ET OUTILLAGE À APPORTER PAR LES CANDIDAT-E-S

Chaque candidat-e apportera pour l'examen :

- dispersion mate intérieure blanche 15 kg
- émail synthétique intérieur satiné, **phase aqueuse** 2 kg
- émail de fond, **phase aqueuse** 2 kg
- mastic en poudre 3 kg
- enduit acrylique 1 kg
- pâtes à teinter (Pintasol) : jaune oxyde WL 21, jaune WL 11, noir WL 8, rouge oxyde WL 41, ombre verdâtre WL 7, ombre brûlée WL 71, bleu WL 5, vert WL 6
- papier abrasif courant
- bande à masquer 25 mm (maximum)
- chiffons et éponges
- bidons et boîtes vides
- rouleaux pour émail et dispersion
- pinceaux usuels pour émail et dispersion
- pinceaux pour décoration et glacis
- brosse carrée
- outillage personnel complet, aussi pour le papier peint
- une ponceuse (facultative)
- produit pour décoller les papiers peints
- règle de traçage (env. 80 cm)

Les autres marchandises seront mises à disposition par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

Les échelles, tables à tapisser seront également mises à disposition par la même commission.

L'utilisation de foehns personnels est autorisée.

Les quantités de marchandises devront être conformes à la liste ci-dessus et seront contrôlées par les expert-e-s avant les examens.

Les marchandises manquantes seront fournies par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification et seront facturées au maître d'apprentissage.

Tous les déchets seront repris par les candidat-e-s.

Les chaussures de sécurité sont obligatoires pour les travaux pratiques en atelier.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de ses examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toutes réserves, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-e-s, la décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site :

www.ne.ch/examens

Dans la mesure du possible, les candidat-e-s en situation d'échec sont invités à venir consulter leurs travaux d'examens :

Groupe 1 → lundi 2 juin 2025 à 13h30

Groupe 2 → mardi 10 juin 2025 à 07h30

CÉRÉMONIE DE REMISE DE TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique - Bâtiment - Alimentation

Annexes

- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidat-e-s
- aux expert-e-s et membres de la CEFA
- au CPNE-BC
- au CPNE-ECG